



République Française

Ville de Clamecy

Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 24/09/2025
ID : 058-215800798-20250917-D2025_125-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 septembre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 septembre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain et M. BOICHE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et à Mme FAULE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2025-125 : ESPACE SOCIAL DES VAUX D'YONNE : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'Espace Social des Vaux d'Yonne sollicite une subvention de fonctionnement permettant l'animation de la vie locale.

Les actions de l'Espace social portent notamment sur l'accueil de loisirs, les actions de parentalité, les activités seniors et France Services. Par ailleurs, l'organisation ou la participation aux manifestations locales (carnaval, fête médiévale, fête de l'espace social, fête de la fève, street art...), l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accompagnement des jeunes défavorisés constituent des priorités.

La demande de subvention pour l'année 2025 porte sur un montant de 19 200 €, identique à 2024.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 17 403,50 € à l'Espace Social des Vaux d'Yonne pour l'année 2025.

Dépense inscrite au Budget, article 6574.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Maire